

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	15
Informations spécifiques	16
Informations réglementaires	17
Certification du Commissaire aux comptes	23
Comptes annuels	28
Bilan Actif	29
Bilan Passif	30
Hors-Bilan	31
Compte de Résultat	32
Annexes aux comptes annuels	33
Règles et méthodes comptables	34
Evolution de l'Actif net	38
Compléments d'information	39
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	48
Inventaire	49
Annexe(s)	59
Caractéristiques de l'OPC (suite)	60
Information SFDR	61

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Code ISIN : (C) FR0010106880

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO, vous investissez dans des OPC et/ou des actions des entreprises principalement de la zone Euro. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à son indice de référence le MSCI Euro (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières de la zone euro via une sélection active d'OPC et de titres vifs, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres vifs et/ou des OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissement complémentaires dans le but de diversifier les sources de performances potentielles et de réduire la concentration des risques.

Après avoir établi un scénario boursier en s'appuyant sur les analyses internes à la société de gestion, l'équipe de gestion sélectionne les OPC présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance selon une approche purement fondamentale (analyse approfondie des caractéristiques des entreprises) et/ou selon une approche par les risques (mesure de risques). L'équipe de gestion cherchera donc à construire un portefeuille composé principalement d'OPC de gestion active et d'actions disposant d'un potentiel de performance qui est fonction du niveau de risque calibré par le scénario boursier.

Le fonds pourra être exposé au minimum 60% en de son actif net en actions des pays de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de toutes capitalisations et sans restriction de secteurs.

Le fonds pourra également être composé d'obligations publiques et privées de la zone euro sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds.

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

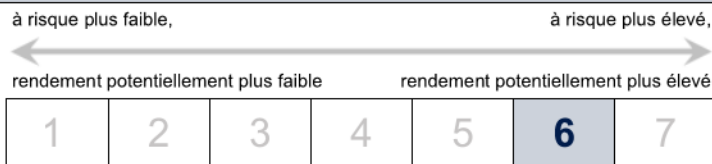
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur de votre portefeuille.

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Compte rendu d'activité

Janvier 2022

Le STOXX 600 clôture le premier mois de l'année en baisse de -3,9% pénalisé par les préoccupations liées aux resserrements des politiques monétaires, les craintes liées à l'inflation, et le conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. Sur le front économique, le FMI a abaissé sa prévision de croissance mondiale pour 2022 à +4,4% vs +4,9% (dans sa précédente estimation d'octobre 2021) pour prendre en compte un ralentissement en Chine de +5,6% à +4,8% (ralentissement immobilier, construction & consommation), un ralentissement en zone Euro à +3,9% vs +4,3% (impact Omicron) et un ralentissement aux US à +4,4% vs +4,9%. L'inflation 2022 est attendue en hausse de +3,9% dans les économies développées (+1,6pt) et +5,9% dans les économies en voie de développement (+1pt), avant de ralentir en 2023. Sur les marchés actions, meilleure performance du secteur Energie (+8,6%) portée par la hausse des prix du pétrole, sur le mois le WTI a progressé de +17% clôturant à 88,15\$ et le Brent a clôturé à 91,2\$ soit une hausse de +17,3%. Les banques (+7,4%) enregistrent la meilleure performance sur le mois soutenues par la hausse des rendements et la perspective d'une prochaine hausse des taux de la FED. Le secteur technology (-12,1%) sous-performe fortement le marché et est nettement pénalisée par l'environnement économique et les annonces des Banques centrales et également par la prise de profits sur les valeurs du Nasdaq qui a perdu -9,0% en janvier. Au global la dispersion sectorielle a été extrêmement forte avec plus de 20 points d'écart entre la meilleure et la moins bonne performance. Rallye des secteurs Value qui ont profité de la hausse du prix des matières premières et des taux, et prises de profits sur les secteurs à valorisation chère et à longue durée que sont la Technologie (-12,1%), les capital goods (-9,1%) et la santé (-6,6%).

Février 2022

Forte chute du Stoxx 600 (-3,4%) en février. Les principaux indices boursiers ont chuté (Dax -6,5%, Cac -4,9%) pénalisés par la transformation en guerre du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. En dépit des discussions engagées avec les Etats-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine. A cet effet, les Etats-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre la Russie comme notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de transaction international Swift. A noter une performance quasi stable du FTSE 100 (-0,1%) qui profite de son exposition aux secteurs Métaux & Mine et Défense. Meilleure performance des secteurs indexés aux matières premières qui ont considérablement progressé tout au long du mois à cause des craintes autour de leur approvisionnement. Le Baril de Brent a dépassé les 100\$. Le prix de l'acier a progressé de près de +14,9%. Le secteur des Ressources de base (+8,5%) affiche la meilleure performance sectorielle en dépit de la forte contre-performance de Polymetal International (-66,9%) à cause de sa très forte exposition à la Russie. Plus largement l'ensemble des valeurs avec une exposition russe ont sous-performé. Les secteurs des Utilities (+1,9%) et Energy (+0,8%) profitent de la forte hausse des prix de l'énergie et du rallye des valeurs renouvelables notamment suite aux propos de la commission européenne (U. von der Leyen) qui a déclaré que l'UE devait diversifier ses sources d'énergie en investissant massivement dans les énergies renouvelables. Forte sous-performance des secteurs financiers : Assurances (-7,8%) et Banques (-9,3%) pénalisés par les craintes macro-économiques et la baisse des taux US/Allemands, qui ont plus que contrebalancé les résultats de bonne qualité, et du secteur Retail (-10,3%) en dépit de résultats souvent meilleurs qu'anticipé.

Mars 2022

Le Stoxx 600 clôture le mois de mars avec une performance positive de +0,6% après une forte baisse de -3,4% en février. La guerre entre l'Ukraine et la Russie continue d'occuper les devants de la scène. La Russie est fortement pénalisée par les sanctions internationales infligées par les pays occidentaux, notamment la mise en place d'un embargo sur les exportations russes et le retrait d'une grande partie des multinationales jusque-là présentes en Russie. Les oligarques russes sont eux aussi sanctionnés à travers le gel de leurs avoirs en Europe et aux Etats-Unis. Du côté des secteurs, la meilleure performance est celle du secteur des Matériaux de base (+6,3%) aidé par la hausse des prix des matières premières qui profitent de la situation géopolitique. Le secteur a également profité des annonces de l'Australie d'instaurer un embargo sur ses exportations d'aluminium en Russie et le London Metal Exchange qui est en discussion avec le gouvernement pour interdire le trading des métaux russes. Le secteur des Services Financiers (+5,4%) profite de la hausse des taux directeurs des banques centrales américaine et anglaise et des annonces des gouvernements chinois et japonais qui affirment leur soutien aux entreprises et à l'économie. Le secteur Retail (-15,4%) a sous-performé pendant le mois de mars à cause des chiffres record de l'inflation ainsi que la baisse de la

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

confiance des consommateurs.

Avril 2022

Le STOXX 600 clôture le mois d'avril avec une performance négative de -1,2% dans un contexte macro-économique instable marqué par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et le manque de visibilité sur l'évolution des politiques monétaires des banques centrales provoqué par les pics d'inflation. Concernant les secteurs, nous observons une rotation sectorielle en faveur des secteurs défensifs au détriment des secteurs cycliques. La Santé (+6,9%) surperforme le STOXX600 dans un contexte de hausse de volatilité et d'aversion au risque liée à la hausse des taux obligataires. Les Utilities (+2,1%) profitent de l'annonce d'embargo du Japon et de l'UE sur le charbon russe qui ont provoqué une hausse du prix du charbon de +26,1% sur le mois. Le secteur des Energies (+2,3%) continuent de profiter de la hausse des prix du pétrole avec un Brent à 109,34\$ (+1,4%) sur le mois et un WTI à 104,69\$ (+4,4%). Au cours du mois, l'OPEP a affirmé qu'elle ne pourra pas compenser l'offre de matières premières russes malgré les efforts pour augmenter la production dans plusieurs pays. La Tech (-6,9%) enregistre la pire performance sur le mois, souffre des tensions sur les taux, avec un 10 ans US à désormais 2,9%.

Mai 2022

Au début du troisième mois du conflit russo-ukrainien, les indicateurs de confiance des entreprises et des consommateurs en zone euro se sont de nouveau détériorés en raison de l'intensification des pressions inflationnistes et des craintes de perturbations prolongées du commerce mondial. En effet, l'inflation a de nouveau accéléré en mai, atteignant un nouveau record historique à 8,1% sur 12 mois (3,8% pour l'indice sous-jacent). Les mesures prises par les gouvernements pour réduire les prix de l'énergie sont en effet compensées par la hausse des prix des matières premières et la faiblesse de l'euro. Du côté des marchés actions, le mois avait plutôt mal commencé dans la foulée du mois d'avril. Mais un rebond a pris forme vers la mi-mai, porté par des espoirs de pic d'inflation aux Etats-Unis et un retour des taux à 10 ans aux Etats-Unis sous les 3%. Des performances sont assez proches les unes des autres au niveau régional : Europe (-1%), Etats-Unis (-0,4%), Marchés Emergents (-0,5%), Japon (+0,9%) ; seul le Pacific-ex-Japan est en recul un peu plus marqué (-1,7%). Par pays, la Suisse consolide (-4,7%) alors que le marché britannique (+1%) et les marchés du sud (Espagne +3,3%, Portugal +2,7% et l'Italie +0,8%) continuent sur leur lancée positive. En Europe, les valeurs de croissance (-3,6%) reculent alors que les valeurs Value (+1,3%) continuent leur bonne résistance (+0,5% depuis le début de l'année contre -16,4% pour les valeurs de croissance). Au niveau sectoriel en Europe, les valeurs de l'énergie caracolent en tête (+11,2% sur le mois), portées par d'excellents résultats et une hausse de 9% des prix du pétrole sur le mois. Les financières ressortent aussi en hausse (+1,2%) alors que l'immobilier (-6,1%), la consommation de base (-3,9%), la technologie (-3,5%) et la santé (-3,4%) consolident le plus.

Juin 2022

Les craintes de stagflation s'accroissent en Europe, l'inflation accélérant alors que les perspectives de croissance se dégradent. Ces tendances sont aggravées par les tensions géopolitiques et la décision russe de restreindre l'approvisionnement de la région en gaz. La confiance des consommateurs a continué de se dégrader, atteignant un plus bas depuis 10 ans. L'inflation, de son côté, a encore accéléré à 8,6%, sur un an, en juin. L'érosion du pouvoir d'achat des ménages commence à avoir des conséquences politiques, perceptibles en France où le Président Macron a perdu sa majorité à l'issue des élections législatives. Ce cumul de tensions géopolitiques et économiques rend la tâche de la BCE difficile : elle doit maîtriser l'inflation (due en partie à des contraintes d'offres) tout en limitant la fragmentation entre pays membre de l'UE. Côté marchés, le mois de juin est encore un mois de correction. La zone euro (-9,3%) a souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. Le marché britannique (-5,4%) continue de faire mieux. En Europe, les cycliques (-9,7%) continuent de sous-performer les défensives (-4,9%) et les valeurs Value (-9%) sous-performent celles liées à la croissance (-6,5%) à contre-courant des derniers mois. En termes de secteurs, si la technologie continue de souffrir (-11,4%), l'immobilier (-17,9%) est le secteur le plus touché ce mois-ci. L'énergie (-10,3%) et les matériaux (-15,3%) font l'objet de prises de profits significatifs. Les financières résistent mieux (-8,3%).

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Juillet 2022

En juillet, la BCE a dû faire face à un dilemme difficile tandis que le coût économique potentiel du soutien de l'UE à l'Ukraine est apparu de plus en plus préoccupant en raison des coupures de gaz en provenance de Russie, générant quelques tensions entre pays membres. Le message envoyé par la Russie au moyen de ces coupures étant clair, les ministres de l'énergie de l'UE ont prévu une réduction de la consommation de gaz de 15% en cas d'urgence. En Italie, le Premier ministre M. Draghi a démissionné, invoquant un manque de soutien pour ses réformes annoncées en contreparties des fonds du programme européen NGEU. Le pays s'attend à présent à des élections en septembre. Par ailleurs, les enquêtes de conjoncture portant sur la confiance des consommateurs, les perspectives de croissance et le climat des affaires (l'indicateur PMI Composite a touché un point bas d'un an) se sont nettement affaiblies. La situation est aggravée par l'inflation toujours très élevée qui a forcé la BCE à procéder à sa première hausse de taux (50 pb en une seule fois) depuis 11 ans. Le mois de juillet a été marqué par un rebond des marchés d'actions. Le marché britannique (+3,4%) a continué son ascension. Les marchés européens ont été tirés par les valeurs cycliques (+7,8%) qui ont surperformé les défensives (+3,5%). Les valeurs de croissance (+9,7%) ont de leur côté surperformé les valeurs Value (+2,4%). En termes de secteurs, la technologie (+15,1%) et l'immobilier (+12,6%) ont profité de la baisse des taux longs. L'industrie (+12,3%) ainsi que le secteur des biens de consommations cycliques (+10,9%) ont aussi vu un regain d'intérêt de la part des investisseurs. Seul les télécoms (-0,9%) affichent une performance négative ce mois-ci.

Août 2022

L'économie européenne subit, depuis le début de l'été, l'envolée du prix du gaz naturel suite à la décision de la Russie de réduire ses fournitures. Cette mauvaise nouvelle s'ajoute à plusieurs freins déjà présents (baisse du revenu réel des ménages sous l'effet de l'inflation, effet de la guerre russo/ukrainienne sur la confiance, hausse des taux, ralentissement chinois.). Une hausse supplémentaire de l'inflation paraît désormais probable et de fortes tensions sur l'approvisionnement en énergie sont à craindre à l'horizon de l'hiver. Les chiffres publiés au cours du mois d'août reflètent la morosité de la conjoncture : les indicateurs PMI se dégradent, la confiance des ménages reste proche des points bas record atteints après le déclenchement du conflit ukrainien et l'inflation a encore augmenté à 9,1% en août après 8,9% en juillet. Pour l'heure le marché du travail résiste toutefois bien, le taux de chômage de juillet s'établissant à 6,6%, soit au plus bas depuis la création de la zone euro. Du point de vue politique, l'Italie se prépare à tenir des élections anticipées le 25 septembre. La performance des actions au mois d'août se solde par une baisse alors qu'elles avaient bien entamé le mois. La zone euro perd -5,1% alors que les risques de stagflation se matérialisent dans la région. En Europe, après s'être repris au mois de juillet, les secteurs cycliques sous-performent à nouveau les secteurs dits « défensifs ». Parmi les secteurs cycliques, citons notamment l'immobilier (-11,6%), la technologie (-8,2%), les industrielles (-7%) et la consommation discrétionnaire (-5%). Parmi les secteurs défensifs, la consommation de base (-2,2%), les services de communication (-3,4%) et les services publiques (-4,5%) s'en sortent mieux. La santé est un peu plus à la peine (-6,5%). Autrement les financières (banques -0,1% et l'assurance +0,7%) ont très bien résisté ; L'énergie (+4,6%) s'est aussi bien repris. Financières, Energie et Défensives ont ainsi largement contribué à la surperformance du style Value (-2,4%) par rapport au style croissance (-5,7%) sur le mois.

Septembre 2022

La conjoncture européenne a poursuivi sa dégradation, sur fond de prix du gaz très élevés et de craintes toujours vives concernant l'approvisionnement en énergie durant l'hiver. Les indicateurs du climat des affaires (PMI, IFO.) signalent à présent une contraction, tandis que la confiance des ménages a inscrit de nouveaux points bas record. Pour l'heure, cependant, le marché du travail est relativement épargné (taux de chômage toujours au plus bas depuis la création de la zone euro, à 6,6%). L'inflation, en revanche, a atteint le seuil des 10,0% en septembre, après 9,1% en août (4,8% pour l'inflation sous-jacente, après 4,3%). Le ton plus agressif des banques centrales a entraîné une nouvelle baisse du marché mondial des actions en septembre. Le marché de la zone euro (-6,4%) a suivi la tendance baissière, le risque de récession augmentant. En Europe, tous les secteurs ont terminé le mois en territoire négatif. Les secteurs les plus sensibles aux variations des taux d'intérêt, tels que l'immobilier (-17,0%) et la Tech (-8,1%), ont souffert ce mois-ci. Toujours du côté cyclique, les secteurs de l'industrie (-6,6%) et de la consommation discrétionnaire (-8,0%) ont enregistré de mauvaises performances. La performance positive du secteur de l'énergie générée le mois dernier a été en grande partie effacée ce mois-ci (-4,0%). La surperformance des valeurs dites « Value » par rapport aux valeurs de croissance s'est poursuivie (-5,7% contre -6,5%), les secteurs de l'énergie et de la finance ayant été les principaux contributeurs.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Octobre 2022

Après plusieurs mois de ralentissement, l'économie européenne a probablement entamé, au début du T4, une phase de récession sur fond de forte hausse des prix de l'énergie. Certes, la croissance économique du T3 a été un peu plus élevée qu'attendu : le PIB de la zone euro a progressé de 0,2% par rapport au T2 (0,3% en Allemagne, 0,2% en France, 0,5% en Italie et 0,2% en Espagne). En revanche, les chiffres plus récents (estimations Flash des indices PMI portant sur octobre) ont signalé une contraction de l'activité, légère dans les services et plus marquée dans l'industrie. L'indice de confiance des consommateurs est resté particulièrement faible malgré le taux de chômage au plus bas depuis la création de la zone euro. L'inflation a poursuivi, pour sa part, sa spectaculaire accélération : sur 12 mois, la hausse de l'indice général des prix a atteint 10,7%, celle de l'indice sous-jacent 5,0%. La BCE a relevé ses taux directeurs de 0,75 points de base fin octobre, portant le taux de rémunération des dépôts à 1,5% et le taux « refi » à 2,0%. Les actions ont profité en octobre de publications de résultats trimestriels globalement rassurantes. La Zone Euro affiche une performance positive de 7,8%. L'Italie ressort en tête avec une hausse de +10,3%, suivi de la France (+8,5%), l'Allemagne (+8,4%) et de l'Espagne (+8%). Le MSCI Europe fait moins bien (+6,0%), notamment à cause du Royaume-Uni (+2,7%), qui a pâti des tumultes budgétaire et politique mais surtout de son caractère plus défensif dans ce rebond de marché. En Europe, tous les secteurs ont fini dans le vert. Les secteurs cycliques surperforment les secteurs dits « défensifs ». Le secteur de l'énergie reste le principal contributeur (+10,3%). Les secteurs de l'industrie (+9,8%), la technologie (+7,5%) et l'assurance (+7,2%) font aussi mieux que l'indice de référence. En outre, les valeurs dites « Value » (+7,2%) ont surperformé les valeurs de croissance (+4,8%).

Novembre 2022

Si l'économie européenne ralentit et est peut-être déjà entrée en récession, les chiffres publiés en novembre n'en ont pas moins été un peu meilleurs qu'attendu. Ainsi, le rebond des actions du mois d'octobre s'est poursuivi en novembre, parallèlement à la baisse des rendements obligataires. La Zone Euro a surperformé le MSCI Europe (+8,3% vs +6,8%) en parti grâce au rebond de l'Eurodollar, le Royaume-Uni (+6,7%) est en ligne et la Suisse (+2,7%) ferme la marche. En Europe, tous les secteurs ont fini dans le vert. Les secteurs cycliques surperforment les secteurs dits « défensifs », contrairement à la tendance depuis le début d'année. Les secteurs de biens de consommations cycliques (+13,8%) ainsi que la Technologie (+10,3%) sont les principaux contributeurs. Les financières se sont très bien comportées ce mois-ci (+8,7%). Les matériaux (+9,7%) ont fait mieux que l'énergie (+4,9%). En outre, les valeurs de croissance (+7,0%) ont surperformé que légèrement les valeurs dites « Value » (+6,7%) alors qu'elles accusent un fort retard depuis le début de l'année.

Décembre 2022

Le rebond des actions qui a commencé début du 4ème trimestre s'est altéré en décembre en réponse à un sursaut des rendements obligataires. Le MSCI World AC a cédé -4,9% sur le mois. Le marché américain, le plus touché, ressort dernier ce mois-ci (-6,0%). L'Europe fait mieux (-2,8%) en grande partie grâce à la résilience du marché britannique (-1,5%). En Zone Euro (-3,7%), le Portugal ressort en tête, affichant une performance positive de +0,3%, suivi de l'Espagne (-1,4%). Les pays dit « Core » font moins bien, en particulier les Pays-Bas en recul de -5,9% ce mois-ci. Le MSCI Japan sous-performe aussi en Décembre (-5,3%). Les marchés émergents (-2,2%) ont mieux réagi et ont surperformé les marchés développés (-5,2%) essentiellement grâce à la bonne performance du MSCI China (+4,8%). En Europe, tous les secteurs ont fini le mois dans le rouge à l'exception du secteur bancaire (+0,8%) et de l'assurance (+0,1%). Le secteur de l'IT - secteur notamment impacté par les taux d'intérêt - ferme la marche, en recul de -8,6% sur le mois. Plus globalement, les valeurs de croissance (-3,8%) ont sous-performé les valeurs dites « Value » (-1,8%) qui confirment ainsi leur meilleure résilience sur cette année 2022.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO (C) en devise EUR : -12,92% / -11,80% avec une Tracking Error de 2,60%.

- Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO - PM (C) en devise EUR : -12,59% / -11,80% avec une Tracking Error de 2,61%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	107 892 993,09	17 047 173,69
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C		97 536 121,84
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	83 279 304,13	
CPR SILVER AGE PART Z-C		73 791 802,26
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	31 504 271,72	40 330 843,14
CPR Actions Euro Restructurations Z-C		50 718 562,18
AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT Z (C)	10 595 281,84	27 108 661,92
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART Z C	29 384 487,65	6 228 333,00
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR		26 242 124,52
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part Z (C)	19 560 228,03	4 860 732,86

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 43 155 367,32**
 - o Prêts de titres : 43 155 367,32
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 9 765 300,00**
 - o Change à terme :
 - o Future : 9 765 300,00
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BCO SANTANDER CENTRAL HIS MADRID BNP PARIBAS SECURITIES BOFA SECURITIES EUROPE S.A. CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT NATIXIS SOCIETE GENERALE SA UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	7 644 476,68
. Obligations	1 711 917,68
. OPCVM	
. Espèces (*)	37 921 243,49
Total	47 277 637,85
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	185 641,06
. Autres revenus	
Total des revenus	185 641,06
. Frais opérationnels directs (**)	68 051,51
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	68 051,51

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(**) dont 65 237,59 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	43 155 367,32				
% de l'Actif Net*	4,10%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	43 155 367,32				
% de l'Actif Net	4,09%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

UNICREDIT SPA ITALIE	4 966 687,66				
ENERGIAS DE PORTUGAL - EDP PORTUGAL	1 527 596,35				
PROSUS NV PAYS-BAS	865 499,05				
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND ALLEMAGNE	847 799,28				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT FRANCE	678 819,61				
LVMH - MOET HENNESSY LOUIS VUITTON FRANCE	188 332,30				
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND ALLEMAGNE	176 910,67				
RYANAIR HOLDINGS PLC IRLANDE	96 361,32				
BELGIUM TREASURY BILL BELGIQUE	8 377,58				
BELGIUM GOVERNMENT BOND BELGIQUE	10,54				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

SOCIETE GENERALE SA FRANCE	8 942 694,32				
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT ALLEMAGNE	8 704 448,55				
NATIXIS FRANCE	6 503 111,81				
BOFA SECURITIES EUROPE S.A. FRANCE	6 268 151,52				
BNP PARIBAS SECURITIES FRANCE	5 039 905,78				
J.P.MORGAN AG FRANCFORT ALLEMAGNE	3 482 260,21				
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG ALLEMAGNE	1 722 480,12				
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE FRANCE	1 654 758,18				
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK) ALLEMAGNE	744 357,55				
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE	93 190,00				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	7 644 476,68				
- Obligations	1 711 917,68				
- OPC					
- TCN					
- Cash	37 921 243,49				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	47 277 637,85				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an	176 910,67			
Plus d'1 an				
Ouvertes	9 179 483,69			

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine	2,08			
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	43 155 365,24			

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres	9 356 394,36			
Cash	37 921 243,49			

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	185 641,06				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	68 051,51				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces. Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 28 avril 2022 Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005.

Le 28 avril 2022 Modification CPR Asset Management Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le N° GP01056 Siège social : 91-93, boulevard Pasteur – 75015 PARIS.

Le 28 avril 2022 Modification Date de mise à jour du prospectus : 28 avril 2022.

Informations spécifiques

OPC à plus de 50%

La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il peut investir à plus de 50% de son actif en titres d'autres OPC et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion des OPC pouvant être détenus.

Conformément à la réglementation et au cours de l'exercice écoulé, ces OPC ont présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la note détaillée et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 0,93%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoutée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'Homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :
 - mines antipersonnel,
 - bombes à sous-munitions,
 - armes chimiques,
 - armes biologiques,
 - armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, Amundi a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

- Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
- Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
- Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
- Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Tabac

Depuis 2018, AMUNDI limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.05.11 15:08:37 +0200



OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Bilan Actif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	1 066 114 560,79	1 317 934 630,46
Actions et valeurs assimilées	294 565 645,00	361 363 007,39
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	294 565 645,00	361 363 007,39
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	1 711 917,68	4 317 171,95
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 711 917,68	4 317 171,95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	726 234 537,96	914 910 919,13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	726 234 537,96	914 910 919,13
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	43 173 700,15	36 691 926,99
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	43 173 700,15	36 691 926,99
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	428 760,00	651 605,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	428 760,00	651 605,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 481 795,86	2 601 196,84
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 481 795,86	2 601 196,84
COMPTES FINANCIERS	37 624 298,28	15 156 243,39
Liquidités	37 624 298,28	15 156 243,39
TOTAL DE L'ACTIF	1 105 220 654,93	1 335 692 070,69

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Bilan Passif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 019 327 655,38	1 226 273 972,28
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	34 626 949,18	76 252 972,25
Résultat de l'exercice (a,b)	324 608,98	-2 921 157,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	1 054 279 213,54	1 299 605 786,80
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	9 785 338,23	18 479 496,89
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	9 356 578,23	17 827 891,89
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés	183,87	33,22
Autres opérations temporaires	9 356 394,36	17 827 858,67
Instruments financiers à terme	428 760,00	651 605,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	428 760,00	651 605,00
Autres opérations		
DETTES	38 865 650,51	17 045 061,48
Opérations de change à terme de devises		
Autres	38 865 650,51	17 045 061,48
COMPTES FINANCIERS	2 290 452,65	561 725,52
Concours bancaires courants	2 290 452,65	561 725,52
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	1 105 220 654,93	1 335 692 070,69

(a) Y compris comptes de régularisation.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Hors-Bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322		27 954 500,00
EURO STOXX 50 0323	9 765 300,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Compte de Résultat au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	123 741,79	100 079,98
Produits sur actions et valeurs assimilées	9 620 584,38	7 752 520,11
Produits sur obligations et valeurs assimilées		35 153,84
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	187 312,49	104 084,36
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	9 931 638,66	7 991 838,29
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	122 846,05	92 004,54
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	93 627,54	96 130,63
Autres charges financières		
TOTAL (2)	216 473,59	188 135,17
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	9 715 165,07	7 803 703,12
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	9 357 597,55	10 829 722,58
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	357 567,52	-3 026 019,46
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-32 958,54	104 861,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	324 608,98	-2 921 157,73

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013433752 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM : Taux de frais maximum de 0,85% TTC.

FR0010106880 - Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO : Taux de frais maximum de 0,85% TTC.

Swing pricing

Mécanisme de Swing Pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts ou actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif); l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	1 299 605 786,80	1 192 054 734,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	13 249 315,55	15 061 923,50
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-92 169 841,86	-146 416 912,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	65 765 667,27	87 327 264,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-26 980 437,79	-10 393 452,37
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 857 332,50	5 546 237,50
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 853 570,00	-681 180,00
Frais de transactions	-855 124,06	-1 657 280,30
Différences de change	396 126,11	127 904,87
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-202 013 243,50	161 361 861,73
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>78 247 295,41</i>	<i>280 260 538,91</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-280 260 538,91</i>	<i>-118 898 677,18</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 080 365,00	300 705,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-428 760,00</i>	<i>651 605,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-651 605,00</i>	<i>-350 900,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	357 567,52	-3 026 019,46
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 054 279 213,54	1 299 605 786,80

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	176 910,67	0,02
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 535 007,01	0,14
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 711 917,68	0,16
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	9 765 300,00	0,93
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	9 765 300,00	0,93

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	1 535 007,01	0,15					176 910,67	0,02
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							37 624 298,28	3,57
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	1 535 007,01	0,15					176 910,67	0,02
Comptes financiers							2 290 452,65	0,22
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			176 910,67	0,02					1 535 007,01	0,15
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	37 624 298,28	3,57								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres			176 910,67	0,02					1 535 007,01	0,15
Comptes financiers	2 290 452,65	0,22								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	1 757 168,35	0,17	36 503,84					
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	44,51		96 328,56	0,01	248,16		3 521,69	
Créances	8 756,06		55,64		5 228,53		1 764,00	
Comptes financiers	73 214,16	0,01	5 589,05		27 687,38		6 277,65	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	15,58						2,46	
Comptes financiers							92,09	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	1 028 211,20
	Coupons et dividendes en espèces	42 732,52
	Collatéraux	408 908,00
	Autres créances	1 944,14
TOTAL DES CRÉANCES		1 481 795,86
DETTES		
	Frais de gestion fixe	819 800,02
	Collatéraux	37 921 243,49
	Autres dettes	124 607,00
TOTAL DES DETTES		38 865 650,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-37 383 854,65

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Parts souscrites durant l'exercice	65 620,275	13 248 626,81
Parts rachetées durant l'exercice	-454 079,888	-92 169 496,49
Solde net des souscriptions/rachats	-388 459,613	-78 920 869,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 290 507,389	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Parts souscrites durant l'exercice	6,000	688,74
Parts rachetées durant l'exercice	-3,000	-345,37
Solde net des souscriptions/rachats	3,000	343,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4,097	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	9 357 596,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			726 234 537,96
	FR0013252798	AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part Z (C)	65 330 898,90
	FR0013252806	AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR Part Z-C	2 204 795,88
	FR0013257474	AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	7 760 980,80
	FR0013248374	AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART Z C	50 022 665,08
	FR0014007EI4	AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	79 162 652,18
	FR0007038138	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	4 254 211,45
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	763 593,40
	FR0013252822	AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT Z (C)	19 290 638,91
	LU1691800830	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	88 577 979,24
	LU1883305259	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	21,14
	LU1328850448	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	86 534 881,34
	LU1600319138	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	46 638 268,08
	LU1880392607	AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	205 177 820,03
	LU1691800160	AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY I EUR C	11 915 974,34
	LU1681041544	AMUNDI MSCI ERP LOW SIZE	5 204 518,27
	FR0010173237	AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	12 366 826,64
	FR0013244563	CPR Actions Euro Restructurations Z-C	14 468 026,22
	FR0013246238	CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C	26 559 786,06
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			726 234 537,96

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	324 608,98	-2 921 157,73
Total	324 608,98	-2 921 157,73

	30/12/2022	31/12/2021
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	324 607,64	-2 921 157,78
Total	324 607,64	-2 921 157,78

	30/12/2022	31/12/2021
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1,34	0,05
Total	1,34	0,05

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	34 626 949,18	76 252 972,25
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	34 626 949,18	76 252 972,25

	30/12/2022	31/12/2021
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	34 626 934,17	76 252 964,05
Total	34 626 934,17	76 252 964,05

	30/12/2022	31/12/2021
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	15,01	8,20
Total	15,01	8,20

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 146 525 428,55	1 282 182 009,48	1 192 054 734,76	1 299 605 786,80	1 054 279 213,54
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO en EUR					
Actif net	1 146 525 428,55	1 282 181 898,72	1 192 054 618,71	1 299 605 646,04	1 054 278 754,02
Nombre de titres	7 353 539,394	6 712 946,522	6 298 349,864	5 678 967,002	5 290 507,389
Valeur liquidative unitaire	155,91	191,00	189,26	228,84	199,27
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	4,38	0,84	0,85	13,42	6,54
Capitalisation unitaire sur résultat	1,26	-0,25	-0,83	-0,51	0,06
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM en EUR					
Actif net		110,76	116,05	140,76	459,52
Nombre de titres		1,041	1,097	1,097	4,097
Valeur liquidative unitaire		106,39	105,78	128,31	112,16
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes		0,71	0,44	7,47	3,66
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,22	-0,27	0,04	0,32

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	10	1 274,60	
ALLIANZ SE-REG	EUR	21 094	4 237 784,60	0,40
BASF SE	EUR	4 251	197 203,89	0,02
BAYER	EUR	20 556	993 368,70	0,09
BECHTLE AG	EUR	10	330,60	
BEIERSDORF AG	EUR	6 832	732 390,40	0,07
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	21 696	1 809 012,48	0,17
BMW VZ	EUR	15 019	1 194 761,45	0,12
BRENNTAG AG NAMEN	EUR	1 405	83 906,60	0,01
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	16 332	1 925 542,80	0,18
COMMERZBANK AG	EUR	285 843	2 525 708,75	0,24
CONTINENTAL AG	EUR	1 424	79 715,52	0,01
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	20	578,90	
DEUTSCHE BANK AG	EUR	122 724	1 299 401,71	0,12
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	28 227	4 555 837,80	0,43
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	82 617	641 521,01	0,06
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	31 034	1 091 776,12	0,10
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	253 427	4 723 372,43	0,45
E.ON AG NOM.	EUR	85 804	800 894,54	0,08
ENCAVIS AG	EUR	2 615	48 338,28	0,01
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	8 746	156 859,51	0,02
GEA GROUP	EUR	25 012	955 458,40	0,09
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	2 587	479 888,50	0,05
HELLOFRESH AG	EUR	1 650	33 874,50	
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	10 481	681 474,62	0,07
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	16 799	1 012 139,75	0,09
HUGO BOSS NOM.	EUR	1 828	99 004,48	0,01
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	131 341	3 734 024,63	0,35
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	22 167	1 361 053,80	0,12
MERCK KGA	EUR	23 497	4 250 607,30	0,40
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	9 779	1 977 313,80	0,19
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	18 936	5 756 544,00	0,54
PUMA SE	EUR	10 606	601 360,20	0,06
RATIONAL AG	EUR	311	172 605,00	0,02
RWE AG	EUR	8 067	335 506,53	0,03
SAP SE	EUR	34 102	3 287 091,78	0,31
SARTORIUS PRIV.	EUR	857	316 575,80	0,03
SCOUT24 AG	EUR	5 706	267 782,58	0,03
SIEMENS AG-REG	EUR	49 153	6 372 194,92	0,61

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	7 438	347 577,74	0,03
SYMRISE AG	EUR	11 357	1 154 439,05	0,11
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	10	23,03	
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	1 476	171 835,92	0,02
VONOVIA SE	EUR	10	220,20	
TOTAL ALLEMAGNE			60 468 177,22	5,74
AUTRICHE				
ANDRITZ AG	EUR	16 378	877 041,90	0,08
BAWAG GROUP AG	EUR	1 940	96 612,00	0,01
VERBUND	EUR	12 069	949 226,85	0,09
VOEST-ALPINE AG	EUR	18 727	464 055,06	0,04
WIENERBERGER AG	EUR	3 376	76 162,56	0,01
TOTAL AUTRICHE			2 463 098,37	0,23
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	230	9 526,60	0,01
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	4 010	225 642,70	0,02
D'IETEREN GROUP	EUR	10	1 792,00	
KBC GROUPE	EUR	37 912	2 277 752,96	0,22
SOLVAY	EUR	37 040	3 498 798,40	0,33
UMICORE	EUR	11 656	400 033,92	0,04
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	9 014	663 069,84	0,06
WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	12 057	321 921,90	0,03
TOTAL BELGIQUE			7 398 538,32	0,71
DANEMARK				
ORSTED	DKK	430	36 503,84	
TOTAL DANEMARK			36 503,84	
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	10 799	289 089,23	0,03
AENA SME SA	EUR	1 315	154 249,50	0,01
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	67 283	3 266 589,65	0,31
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	532 206	2 998 448,60	0,28
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	548 194	1 536 313,69	0,14
CAIXABANK S.A.	EUR	245 444	901 270,37	0,08
CELLNEX TELECOM SA	EUR	11 657	360 434,44	0,03
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	5 915	121 730,70	0,01
ENDESA SA	EUR	11 098	195 713,23	0,02
FERROVIAL SA	EUR	38 413	939 966,11	0,09
IBERDROLA SA	EUR	398 438	4 354 927,34	0,42
INDITEX	EUR	252 717	6 280 017,45	0,60
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	11 069	269 087,39	0,02
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	29 183	474 515,58	0,05
REPSOL	EUR	96 666	1 435 490,10	0,14
TOTAL ESPAGNE			23 577 843,38	2,23

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINLANDE				
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	EUR	3 400	168 164,00	0,02
FORTUM CORPORATION	EUR	91 608	1 423 588,32	0,13
KONE OY B NEW	EUR	12 942	625 098,60	0,06
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	7 888	75 819,46	
NESTE OYJ	EUR	30 472	1 310 905,44	0,12
NOKIA (AB) OYJ	EUR	499 881	2 162 985,09	0,21
SAMPO OYJ A	EUR	55 966	2 732 260,12	0,25
TIETOEVRVY CORPORATION	EUR	5 080	134 721,60	0,02
UPM-KYMMENE OY	EUR	99 518	3 476 163,74	0,33
TOTAL FINLANDE			12 109 706,37	1,14
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	7 151	895 305,20	0,08
AIR LIQUIDE	EUR	14 550	1 926 420,00	0,18
ARKEMA	EUR	15 623	1 310 457,24	0,12
AXA	EUR	41 508	1 081 490,94	0,11
BIOMERIEUX	EUR	18 229	1 784 983,68	0,17
BNP PARIBAS	EUR	140 945	7 505 321,25	0,71
BOUYGUES	EUR	8 595	241 003,80	0,02
BUREAU VERITAS	EUR	7 771	191 244,31	0,02
CAPGEMINI SE	EUR	10 393	1 620 788,35	0,15
CARREFOUR	EUR	10	156,40	
CHRISTIAN DIOR	EUR	132	89 892,00	0,01
DANONE	EUR	61 694	3 037 195,62	0,28
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 508	238 565,60	0,03
DASSAULT SYST.	EUR	40 714	1 363 715,43	0,13
EDENRED	EUR	91 653	4 663 304,64	0,44
EIFFAGE	EUR	2 192	201 488,64	0,02
ELIS	EUR	6 248	86 347,36	0,01
ENGIE	EUR	252 682	3 382 906,62	0,32
ESSILORLUXOTTICA	EUR	10 707	1 811 624,40	0,17
EUROAPI SASU	EUR	3 363	46 577,55	0,01
GECINA NOMINATIVE	EUR	2 216	210 852,40	0,02
GETLINK SE	EUR	42 124	630 806,90	0,06
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 177	3 145 765,00	0,30
IMERYS EX IMETAL	EUR	7 243	263 210,62	0,02
IPSEN	EUR	11 167	1 122 283,50	0,10
KERING	EUR	1 528	726 564,00	0,07
KLEPIERRE	EUR	10	215,30	
L'OREAL	EUR	14 479	4 830 194,40	0,46
LA FRANCAISE DES JEUX	EUR	58 764	2 208 351,12	0,21
LEGRAND SA	EUR	18 464	1 381 476,48	0,13
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	22 726	15 451 407,40	1,46
MICHELIN (CGDE)	EUR	2 581	67 067,29	0,01
ORANGE	EUR	55 039	510 816,96	0,04

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PERNOD RICARD	EUR	21 292	3 912 405,00	0,37
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	13 934	827 958,28	0,08
REMY COINTREAU	EUR	2 168	341 676,80	0,04
RUBIS	EUR	10	246,00	
SAFRAN SA	EUR	33 762	3 947 453,04	0,37
SAINT-GOBAIN	EUR	2 457	112 162,05	0,01
SANOFI	EUR	84 362	7 579 082,08	0,72
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 236	978 890,00	0,09
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	45 722	5 976 779,84	0,57
SEB	EUR	404	31 613,00	
SOCIETE GENERALE SA	EUR	142 146	3 337 588,08	0,32
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	15 958	1 427 921,84	0,14
SPIE SA	EUR	3 003	73 153,08	0,01
SR TELEPERFORMANCE	EUR	2 972	661 864,40	0,07
THALES	EUR	19 650	2 344 245,00	0,22
TOTALENERGIES SE	EUR	157 122	9 215 205,30	0,87
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	22 221	533 304,00	0,05
VINCI SA	EUR	8 587	801 081,23	0,08
VIVENDI	EUR	56 327	502 098,88	0,05
WENDEL	EUR	4 179	364 408,80	0,04
TOTAL FRANCE			104 996 937,10	9,96
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	82 501	3 053 362,01	0,29
KERRY GROUP PLC-A	EUR	24 780	2 087 467,20	0,20
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	36 322	1 255 288,32	0,12
TOTAL IRLANDE			6 396 117,53	0,61
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	1 798	50 020,36	0,01
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	10	166,15	
DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	50 095	475 100,98	0,04
DIASORIN SPA	EUR	10	1 304,00	
ENEL SPA	EUR	445 449	2 240 608,47	0,21
ENI SPA	EUR	315 651	4 193 739,19	0,40
FINECOBANK SPA	EUR	89 421	1 387 813,92	0,14
HERA SPA	EUR	724	1 823,76	
INTESA SANPAOLO	EUR	170 438	354 170,16	0,04
LEONARDO SPA	EUR	117 893	950 217,58	0,09
MEDIOBANCA SPA	EUR	20	179,68	
MONCLER SPA	EUR	20 969	1 037 965,50	0,10
NEXI SPA	EUR	15 093	111 175,04	0,01
PRYSMIAN SPA	EUR	6 025	208 826,50	0,02
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	5 876	227 695,00	0,02
SNAM	EUR	299 998	1 358 090,95	0,12
TERNA	EUR	55 920	385 848,00	0,03
UNICREDIT SPA	EUR	24 398	323 810,26	0,03
TOTAL ITALIE			13 308 555,50	1,26

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	7 732	190 013,90	0,01
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	20	1 341,20	
SES	EUR	10 302	62 739,18	0,01
TENARIS SA	EUR	180 922	2 946 314,77	0,29
TOTAL LUXEMBOURG			3 200 409,05	0,31
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	1 344	1 731 609,60	0,16
AEGON	EUR	720 957	3 415 894,27	0,32
AERCAP HOLDINGS	USD	32 156	1 757 168,35	0,17
AIRBUS SE	EUR	72 956	8 099 575,12	0,77
AKZO NOBEL	EUR	995	62 247,20	
ARCADIS	EUR	3 023	110 944,10	0,01
ASML HOLDING NV	EUR	29 585	14 904 923,00	1,41
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	75 230	1 125 816,95	0,10
HEINEKEN	EUR	24 821	2 181 269,48	0,21
HEINEKEN HOLDING NEW	EUR	1 955	140 857,75	0,01
IMCD BV	EUR	2 501	333 008,15	0,04
ING GROEP NV	EUR	188 622	2 148 027,34	0,21
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	101 935	2 735 935,40	0,26
KONINKLIJKE DSM	EUR	5 912	675 741,60	0,06
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	1 225 344	3 541 244,16	0,33
OCI NV REG	EUR	2 076	69 379,92	0,01
PROSUS NV	EUR	5 557	358 148,65	0,03
QIAGEN N.V.	EUR	30 479	1 432 817,79	0,14
RANDSTAD N.V.	EUR	516	29 391,36	0,01
STELLANTIS NV	EUR	323 142	4 286 155,49	0,41
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	10	225,10	
WOLTERS KLUWER	EUR	7 883	770 642,08	0,07
TOTAL PAYS-BAS			49 911 022,86	4,73
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	9 224	116 314,64	
JERONIMO MARTINS	EUR	34 109	688 319,62	0,07
TOTAL PORTUGAL			804 634,26	0,07
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	EUR	9 703	454 779,61	0,05
TOTAL ROYAUME-UNI			454 779,61	0,05
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	54 381	1 794 844,91	0,17
TOTAL SUISSE			1 794 844,91	0,17

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			286 921 168,32	27,21
TOTAL Actions et valeurs assimilées			286 921 168,32	27,21
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ACTIONS EURO ISR Part Z (C)	EUR	554,257	65 330 898,90	6,20
AMUNDI ACTIONS EUROPE ISR Part Z-C	EUR	18	2 204 795,88	0,21
AMUNDI ACTIONS RESTRUCTURATIONS Part Z-D	EUR	75,053	7 760 980,80	0,74
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE PART Z C	EUR	425,693	50 022 665,08	4,74
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO Part Z C	EUR	892,193	79 162 652,18	7,51
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I	EUR	4,084	4 254 211,45	0,40
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	7,65	763 593,40	0,07
AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT Z (C)	EUR	160,879	19 290 638,91	1,83
AMUNDI SERENITE PEA PEA I-C	EUR	1 128,058	12 366 826,64	1,18
CPR Actions Euro Restructurations Z-C	EUR	133,675	14 468 026,22	1,37
CPR EURO HIGH DIVIDEND Z-C	EUR	245,198	26 559 786,06	2,52
TOTAL FRANCE			282 185 075,52	26,77
LUXEMBOURG				
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS QX EUR C	EUR	77 200,212	88 577 979,24	8,41
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY J2 EUR C	EUR	0,012	21,14	
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY RISK PARITY I EUR C	EUR	785,879	86 534 881,34	8,21
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY SMALL CAP Z EUR C	EUR	44 676,522	46 638 268,08	4,42
AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY Z EUR C	EUR	166 056,556	205 177 820,03	19,46
AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY RISK PARITY I EUR C	EUR	10 202,819	11 915 974,34	1,13
AMUNDI MSCI ERP LOW SIZE	EUR	46 789	5 204 518,27	0,49
TOTAL LUXEMBOURG			444 049 462,44	42,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			726 234 537,96	68,89
TOTAL Organismes de placement collectif			726 234 537,96	68,89
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	328 092	1 527 596,35	0,15
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	277	188 332,30	0,02
PROSUS NV	EUR	13 429	865 499,05	0,08
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	7 892	96 361,32	0,01
UNICREDIT SPA	EUR	374 223	4 966 687,66	0,47
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			7 644 476,68	0,73
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE 3.25%10-040742	EUR	760 199	847 799,28	0,08
BELGIQUE 3.75% 22/06/2045	EUR	7 839,01	8 377,58	
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	EUR	11,88	10,54	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	1 277 129	678 819,61	0,06
GERMANY 0.1% 15-04-23 IND	EUR	142 898	176 910,67	0,02

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 711 917,68	0,16
TOTAL Titres reçus en garantie			9 356 394,36	0,89
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-9 356 394,36	-0,89
Créance représentative de titres prêtés				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	1 549	197 435,54	0,01
BASF SE	EUR	286	13 267,54	
BECHTLE AG	EUR	1 882	62 218,92	
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	25 030	2 087 001,40	0,20
CARL ZEISS MEDITEC AG	EUR	234	27 588,60	
COMMERZBANK AG	EUR	10 160	89 773,76	0,01
CONTINENTAL AG	EUR	358	20 040,84	
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	16 083	465 522,45	0,04
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	26 083	202 534,50	0,02
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	2	70,36	
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	57 281	1 067 603,27	0,10
E.ON AG NOM.	EUR	2 673	24 949,78	0,01
ENCAVIS AG	EUR	1 179	21 793,82	
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	1 947	34 919,45	
GEA GROUP	EUR	5 296	202 307,20	0,02
HELLOFRESH AG	EUR	55 362	1 136 581,86	0,11
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 891	122 952,82	0,02
HENKEL AG AND CO.KGAA POR	EUR	1 699	102 364,75	0,01
HUGO BOSS NOM.	EUR	242	13 106,72	
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	58 831	3 612 223,40	0,35
MERCK KGA	EUR	712	128 800,80	0,01
PUMA SE	EUR	2 402	136 193,40	0,01
RATIONAL AG	EUR	2 107	1 169 385,00	0,11
SARTORIUS PRIV.	EUR	7 938	2 932 297,20	0,28
SCOUT24 AG	EUR	356	16 707,08	
SIEMENS AG-REG	EUR	207	26 835,48	0,01
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	2 686	125 516,78	0,01
SYMRISE AG	EUR	1 597	162 335,05	0,01
TELEFONICA DEUTSCHLAND HOLDI	EUR	313 078	721 018,64	0,07
VONOVIA SE	EUR	42 259	930 543,18	0,09
TOTAL ALLEMAGNE			15 853 889,59	1,50
AUTRICHE				
VERBUND	EUR	4 069	320 026,85	0,03
TOTAL AUTRICHE			320 026,85	0,03
BELGIQUE				
AGEAS	EUR	20 758	859 796,36	0,08
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	3 041	171 117,07	0,02
D'IETEREN GROUP	EUR	400	71 680,00	0,01

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KBC GROUPE	EUR	897	53 891,76	
SOLVAY	EUR	3 425	323 525,50	0,03
UMICORE	EUR	22 716	779 613,12	0,07
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	5 774	424 735,44	0,04
TOTAL BELGIQUE			2 684 359,25	0,25
DANEMARK				
ORSTED	DKK	1 136	96 438,06	0,01
TOTAL DANEMARK			96 438,06	0,01
ESPAGNE				
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	4 341	116 208,57	0,02
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	40 889	230 368,63	0,02
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	8	22,42	
CAIXABANK S.A.	EUR	27 308	100 274,97	0,01
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	4 233	87 115,14	0,01
ENDESA SA	EUR	3 149	55 532,62	0,01
IBERDROLA SA	EUR	12 655	138 319,15	0,01
INDITEX	EUR	4	99,40	
NATURGY ENERGY GROUP SDG-E	EUR	2 421	58 854,51	
TOTAL ESPAGNE			786 795,41	0,08
FINLANDE				
FORTUM CORPORATION	EUR	18 597	288 997,38	0,02
KONE OY B NEW	EUR	1 295	62 548,50	0,01
NESTE OYJ	EUR	6 106	262 680,12	0,03
NOKIA (AB) OYJ	EUR	177	765,87	
SAMPO OYJ A	EUR	4 368	213 245,76	0,01
UPM-KYMMENE OY	EUR	7	244,51	
TOTAL FINLANDE			828 482,14	0,07
FRANCE				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	317	39 688,40	
AIR LIQUIDE	EUR	987	130 678,80	0,01
AXA	EUR	3 098	80 718,41	0,01
BOUYGUES	EUR	45 259	1 269 062,36	0,12
CAPGEMINI SE	EUR	38	5 926,10	
CARREFOUR	EUR	39 424	616 591,36	0,06
DANONE	EUR	1 279	62 965,17	0,01
DASSAULT SYST.	EUR	920	30 815,40	0,01
ENGIE	EUR	60 028	803 654,87	0,07
ESSILORLUXOTTICA	EUR	6 086	1 029 751,20	0,10
IPSEN	EUR	1 420	142 710,00	0,01
KERING	EUR	216	102 708,00	0,01
KLEPIERRE	EUR	57 077	1 228 867,81	0,11
L'OREAL	EUR	399	133 106,40	0,01
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	160	108 784,00	0,01
ORANGE	EUR	1 414	13 123,33	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REMY COINTREAU	EUR	7 210	1 136 296,00	0,11
RUBIS	EUR	738	18 154,80	
SAINT-GOBAIN	EUR	1	45,65	
SANOFI	EUR	736	66 122,24	0,01
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	2 055	621 637,50	0,06
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 707	223 139,04	0,02
SEB	EUR	657	51 410,25	0,01
SOCIETE GENERALE SA	EUR	1	23,48	
SPIE SA	EUR	1	24,36	
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 616	359 883,20	0,04
TOTALENERGIES SE	EUR	687	40 292,55	
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	7 378	177 072,00	0,02
VIVENDI	EUR	41 971	374 129,49	0,03
TOTAL FRANCE			8 867 382,17	0,84
ITALIE				
AMPLIFON	EUR	2 126	59 145,32	
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	15 416	256 136,84	0,02
DIASORIN SPA	EUR	2 795	364 468,00	0,04
FINECOBANK SPA	EUR	10 788	167 429,76	0,01
HERA SPA	EUR	82 803	208 580,76	0,02
INTESA SANPAOLO	EUR	16	33,25	
MEDIOBANCA SPA	EUR	43 994	395 242,09	0,04
MONCLER SPA	EUR	1 510	74 745,00	0,01
NEXI SPA	EUR	2 000	14 732,00	0,01
TERNA	EUR	12	82,80	
UNICREDIT SPA	EUR	86 743	1 151 253,10	0,11
TOTAL ITALIE			2 691 848,92	0,26
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	83 745	2 058 033,42	0,20
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	11 022	739 135,32	0,07
TENARIS SA	EUR	5 907	96 195,50	0,01
TOTAL LUXEMBOURG			2 893 364,24	0,28
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	1 909	2 459 555,60	0,23
AIRBUS SE	EUR	3 276	363 701,52	0,03
ARCADIS	EUR	255	9 358,50	
ASML HOLDING NV	EUR	242	121 919,60	0,01
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	2	29,93	
HEINEKEN	EUR	2 293	201 508,84	0,02
IMCD BV	EUR	6 305	839 510,75	0,08
ING GROEP NV	EUR	22 039	250 980,13	0,02
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	665	17 848,60	
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	199 409	576 292,01	0,06
OCI NV REG	EUR	1	33,42	

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PROSUS NV	EUR	1 291	83 204,95	0,01
RANDSTAD N.V.	EUR	744	42 378,24	0,01
STELLANTIS NV	EUR	56 543	749 986,34	0,07
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	41 120	925 611,20	0,09
WOLTERS KLUWER	EUR	10 430	1 019 636,80	0,10
TOTAL PAYS-BAS			7 661 556,43	0,73
PORTUGAL				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	10 745	135 494,45	0,01
TOTAL PORTUGAL			135 494,45	0,01
ROYAUME-UNI				
UNILEVER PLC	EUR	7 163	335 729,81	0,03
TOTAL ROYAUME-UNI			335 729,81	0,03
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			43 155 367,32	4,09
Indemnités sur titres prêtés			18 332,83	
Indemnités sur titres empruntés			-183,87	
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	258	-428 760,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-428 760,00	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes			-428 760,00	-0,04
TOTAL Instruments financier à terme			-428 760,00	-0,04
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	428 760	428 760,00	0,04
TOTAL Appel de marge			428 760,00	0,04
Créances			1 481 795,86	0,14
Dettes			-38 865 650,51	-3,68
Comptes financiers			35 333 845,63	3,35
Actif net			1 054 279 213,54	100,00

Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO	EUR	5 290 507,389	199,27
Part AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO PM	EUR	4,097	112,16

OPCVM AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Classe PM - Code ISIN : (C) FR0013433752

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO - PM, vous investissez dans des OPC et/ou des actions des entreprises principalement de la zone Euro. Des produits monétaires et obligataires pourront également être sélectionnés.

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser à moyen terme une performance supérieure à son indice de référence le MSCI Euro (dividendes réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières de la zone euro via une sélection active d'OPC et de titres vifs, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des titres vifs et/ou des OPC mettant en oeuvre des stratégies d'investissement complémentaires dans le but de diversifier les sources de performances potentielles et de réduire la concentration des risques.

Après avoir établi un scénario boursier en s'appuyant sur les analyses internes à la société de gestion, l'équipe de gestion sélectionne les OPC présentant les meilleures opportunités en termes de potentiel de performance selon une approche purement fondamentale (analyse approfondie des caractéristiques des entreprises) et/ou selon une approche par les risques (mesure de risques). L'équipe de gestion cherchera donc à construire un portefeuille composé principalement d'OPC de gestion active et d'actions disposant d'un potentiel de performance qui est fonction du niveau de risque calibré par le scénario boursier.

Le fonds pourra être exposé au minimum 60% en de son actif net en actions des pays de la zone euro. Les actions sont émises par des sociétés de toutes capitalisations et sans restriction de secteurs.

Le fonds pourra également être composé d'obligations publiques et privées de la zone euro sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion pourra recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO - PM est éligible au PEA.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

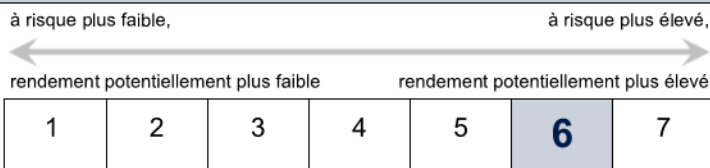
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI STRATEGIES ACTIONS EURO

Identifiant d'entité juridique :
969500J2BBBIA6L2FZ12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **72,86%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les indicateurs de durabilité permettent de

- *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

- **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte

de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations

professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
A-F EUROLAND EQ-Z EUR	Fonds communs de placement	19,48%	LUX
A-F EUROLAND EQ DYNAMC M-FACTOR-Q-X EUR	Fonds communs de placement	8,41%	LUX
A-F EUROLAND EQUITY RISK PARITY-I EUR	Fonds communs de placement	8,21%	LUX
AMUNDI ESG IMPROVERS EURO - Z (C)	Fonds communs de placement	7,52%	FRA
AMUNDI ACT EURO ISR-Z (C)	Fonds communs de placement	6,20%	FRA
AMUNDI EQUITY EURO CONSERVATIVE - Z (C)	Fonds communs de placement	4,75%	FRA
A-F EUROLAND EQ SMALL CAP-Z EUR	Fonds communs de placement	4,43%	LUX
CPR EURO HIGH DIVD-ZC	Fonds communs de placement	2,52%	FRA
AMUNDI FRANCE ENGAGEMENT-Z (C)	Fonds communs de placement	1,83%	FRA
LVMH MOET HENNESSY	Textiles, vêtements et articles de luxe	1,48%	FRA
ASML HOLDING NV	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	1,43%	NLD
CPR ACTIONS EURO RESTRUCTURATIONS - Z	Fonds communs de placement	1,36%	FRA
AMUNDI SERENITE PEA-I(C)	Fonds communs de placement	1,17%	FRA
A-F EUROPEAN EQUITY RISK PARITY-I EUR	Fonds communs de placement	1,13%	LUX
TOTALENERGIES SE PARIS	Pétrole et Gaz	0,88%	FRA

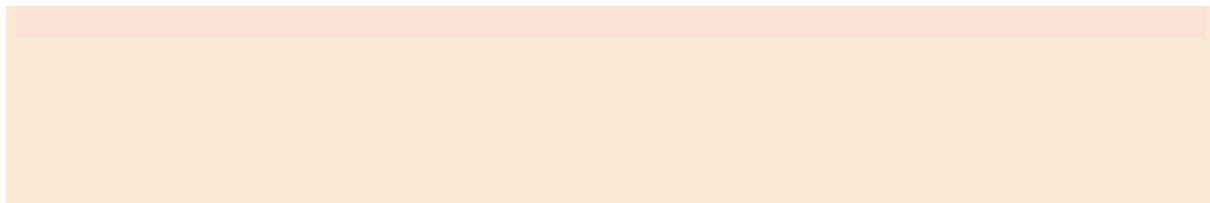


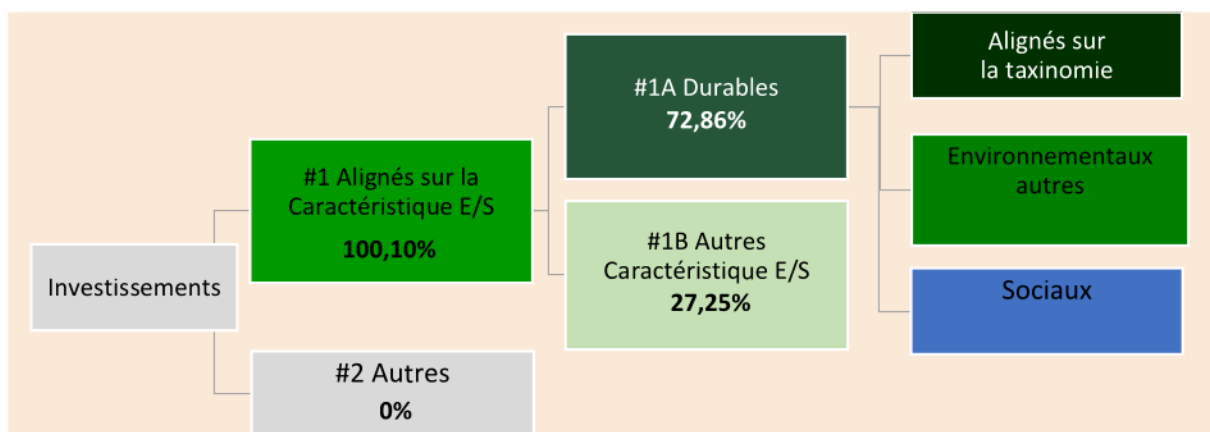
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.





La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	% d'actifs
<i>Fonds communs de placement</i>	68,92%
<i>Banques</i>	2,64%
<i>Textiles, vêtements et articles de luxe</i>	2,07%
<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	1,95%
<i>Assurance</i>	1,82%

<i>Aérospatiale et défense</i>	<i>1,70%</i>
<i>Pétrole et Gaz</i>	<i>1,59%</i>
<i>Pharmacie</i>	<i>1,49%</i>
<i>Automobile</i>	<i>1,45%</i>
<i>Services informatiques</i>	<i>1,34%</i>
<i>Services de télécommunication diversifiés</i>	<i>1,11%</i>
<i>Services publics d'électricité</i>	<i>1,04%</i>
<i>Chimie</i>	<i>1,03%</i>
<i>Boissons</i>	<i>0,83%</i>
<i>Équipement électrique</i>	<i>0,74%</i>
<i>Équipement et fournitures de soins de santé</i>	<i>0,70%</i>
<i>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</i>	<i>0,67%</i>
<i>Produits de soin personnel</i>	<i>0,62%</i>
<i>Conglomérats Industriels</i>	<i>0,61%</i>
<i>Commerce de détail spécialisé</i>	<i>0,60%</i>
<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,56%</i>
<i>Les marchés de capitaux</i>	<i>0,56%</i>

<i>Machines</i>	<i>0,54%</i>
<i>Distribution alimentaire et pharmacie</i>	<i>0,50%</i>
<i>Produits alimentaires</i>	<i>0,49%</i>
<i>Logiciels</i>	<i>0,44%</i>
<i>Ingénierie de construction</i>	<i>0,37%</i>
<i>Hôtels, Restaurants & Loisirs</i>	<i>0,35%</i>
<i>Papier et Industrie du Bois</i>	<i>0,33%</i>
<i>Bâtiments</i>	<i>0,32%</i>
<i>Services professionnels</i>	<i>0,30%</i>
<i>Équipement et Services pour Énergie</i>	<i>0,29%</i>
<i>Sociétés commerciales et distributeurs</i>	<i>0,29%</i>
<i>Métaux et mines.</i>	<i>0,26%</i>
<i>Matériel de communication</i>	<i>0,21%</i>
<i>Produits domestiques</i>	<i>0,18%</i>
<i>Médias</i>	<i>0,17%</i>
<i>REITs</i>	<i>0,17%</i>
<i>Infrastructures de transport</i>	<i>0,16%</i>

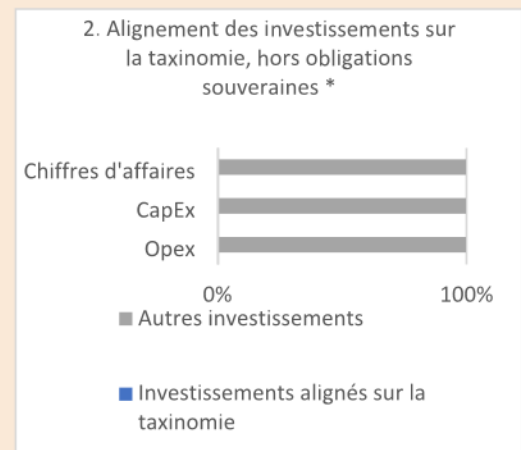
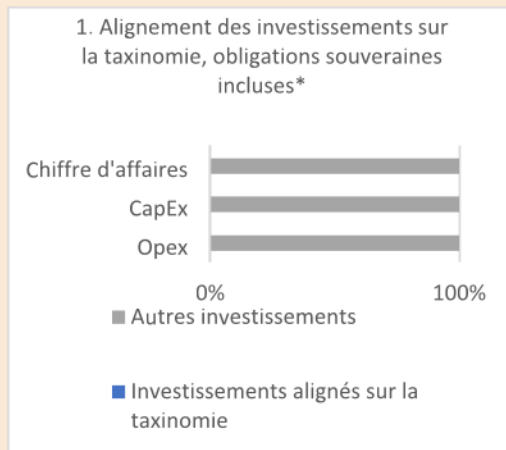
<i>Services publics de gaz</i>	0,16%
<i>Contenants et emballages</i>	0,12%
<i>Fret aérien et logistique</i>	0,10%
<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	0,09%
<i>Divertissement</i>	0,09%
<i>Compagnies Aériennes</i>	0,08%
<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	0,06%
<i>Internet et Direct Marketing Retail</i>	0,04%
<i>Services financiers diversifiés</i>	0,03%
<i>Médias et services interactifs</i>	0,03%
<i>Composants automobiles</i>	0,02%
<i>Services et fournitures commerciaux</i>	0,02%
<i>Produits de construction</i>	0,01%
<i>Fournisseurs et services de soins de santé</i>	0,01%
<i>Biens ménagers durables</i>	0,01%
<i>Distributeurs</i>	0,01%
<i>Biotechnologie</i>	0%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Des données fiables concernant la Taxinomie n'étaient pas disponibles au cours de la période.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Données non-encore disponibles.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les activités **habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités **transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.

niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **61,24%** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ».



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com